

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-01

sur l'éducation : Schéma d'évolution des exploitations et ateliers technologiques des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Bas-Normands (EPLEFPA)

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Léone BESNARD ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur et François DUFOUR, en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter le schéma d'évolution des exploitations et ateliers technologiques des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Bas-Normands (EPLEFPA), joint en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-02

sur l'énergie : point d'étape sur l'élaboration du Schéma Régional Eolien (SRE)

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Léone BESNARD ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à poursuivre avec l'Etat, les travaux d'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie et du Schéma Régional Eolien joint en annexe, en ayant pour objectif d'assurer un potentiel éolien le plus proche possible de 1.100MW pour la Basse-Normandie ;

- de demander aux services de l'Etat :

- que la Région reste étroitement associée en tant que co-élaboratrice du Schéma Régional Eolien après le 30 juin 2012,

- que si le schéma n'est pas publié à cette date et à défaut, de lancer la consultation publique au plus vite ;

- de déléguer à la Commission Permanente, la validation du projet de Schéma Régional Climat Air Energie qui sera soumis à la consultation ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-03

sur la formation tout au long de la vie : dispositif d'accompagnement des structures d'éducation et de formation en démarche de développement durable

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Léone BESNARD ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter le nouveau dispositif régional d'accompagnement des structures en démarche de développement durable, conformément à l'annexe jointe ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour la procédure de reconnaissance régionale et académique de « structure en démarche de développement durable » ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - les chartes d'engagement réciproques avec les structures d'éducation et de formation,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-04

sur la nouvelle composition des commissions spécialisées n° 2 et n° 3

- - - - -

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPART,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de modifier la composition des commissions spécialisées n° 2 et n° 3 comme suit :

COMMISSION N° 2 ***“Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités”***

Président : M. DESCHAMPS
 1er Vice-Président : M. MOURARET
 2ème Vice-Président : M. DENIAUD

Membres : Mme LEMASSON, MM. GODEFROY, LOUVET,
 Mmes JOZEAU-MARIGNÉ, OSADTCHY, M. DIGARD

COMMISSION N° 3 ***“Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture”***

Présidente : Mme GOBERT
 1er Vice-Présidente : Mme FÉRET
 2ème Vice-Président : M. LEMARCHAND

Membres : Mmes CAUCHY, BESNARD, DELAUNAY, M. M. MARIE,
 VALENTIN, Mmes LUYPAERT, GAUGAIN

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
 et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-05

sur la politique de restauration des lycées et établissements assimilés : règlements régionaux relatifs aux remises d'ordre du service de restauration et d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement de Basse-Normandie

- - - - -

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPART,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter le règlement régional relatif aux remises d'ordre du service de restauration et d'hébergement pour les lycées de l'Education Nationale et du Ministère de l'Agriculture de Basse-Normandie, le lycée Maritime et Aquacole et les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté de Basse-Normandie applicable à la rentrée 2012, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-06

sur l'enseignement supérieur : conventions de mandat

- - - - -

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPART,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver les conventions de mandat transférant la maîtrise d'ouvrage :

- de l'Etat à la Région Basse-Normandie, pour l'extension de l'antenne de l'IUT de Caen à Vire (CPER 2007-2013), jointe en annexe 1,

- de la Région Basse-Normandie et de la Ville d'Hérouville-Saint-Clair à la Ville de Caen, pour la réalisation d'un aménagement d'une voie d'accessibilité, d'un mail et d'un parking dans le cadre de la réalisation du Pôle de Formations de Santé, jointe en annexe 2 ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'approbation des avenants ultérieurs ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions de mandat correspondantes, jointes en annexe 1 et 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-07

**sur l'aménagement du territoire : modification des statuts de la Société Anonyme
d'Economie Mixte Locale Normandie Aménagement**

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS, en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter la modification statutaire de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Normandie Aménagement, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-08

sur l'environnement : conventions pluriannuelles d'Objectifs (CPO)

- - - - -

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPART,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2012-214 entre la Région Basse-Normandie et :

- . le Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Basse-Normandie (GRAINE), jointe en annexe 1,

- . le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (GRAPE), jointe en annexe 2,

- . le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Basse-Normandie, jointe en annexe 3 ;

- de déléguer à la Commission Permanente, l'approbation des conventions annuelles d'application ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-09

**sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques – Programme
Défi'NeRgie**

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Brigitte LUYPART,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'approuver :

- la convention annuelle 2012 Défi'NeRgie Basse-Normandie, Partenariat ADEME-Région, jointe en annexe 1,

- les nouvelles modalités d'intervention de la Région Basse-Normandie en matière d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie figurant dans les fiches jointes en annexe 2, qui suppriment et remplacent les dispositions des fiches correspondantes antérieurement approuvées (annexes aux délibérations n° 08-58 de l'Assemblée Plénière du 20 juin 2008 et n° 10-79 de l'Assemblée Plénière du 21 octobre 2010),

- les deux conventions-type au titre des dispositifs d'aides du programme « Défi'NeRgie Basse-Normandie » jointes en annexes 3 et 4 et d'exclure les aides attribuées dans le cadre de ce programme du régime général des subventions d'investissement attribuées par le Conseil Régional de Basse-Normandie, sous réserve de la signature d'une convention sur la base de cette convention-type ;

• d'autoriser le Président à signer :

- la convention annuelle 2012 Défi'NeRgie Basse-Normandie, Partenariat ADEME-Région, jointe en annexe 1,

- les conventions élaborées sur la base des conventions-type « Défi'NeRgie Basse-Normandie – Investissement » et « Défi'NeRgie – Fonctionnement »,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 12-10 bis

sur la culture : création et diffusion artistiques et culturelles

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS ayant donné pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE,
Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,

Diffusée le :

Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Pascale CAUCHY, en charge de la Culture et du Patrimoine,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 122 276 € votée en 2012, les montants suivants :

- 373 000 € au titre du dossier 12FCREDIFF « Création et diffusion artistiques et culturelles »,

- 45 000 € au titre du dossier 12FEDUCARF « Education artistique et culturelle » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, les subventions suivantes et réparties conformément à l'annexe 1 :

- 373 000 € au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles »,

- 45 000 € au titre du programme « Education artistique et culturelle » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions triennales 2012-2014 de partenariat des compagnies retenues et le cas échéant à apporter tous les compléments utiles, dans les limites du projet adopté par la Région, conformément au modèle de convention joint en annexe 2,

- le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2011-2015, entre l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche, la Ville de Cherbourg-Octeville et l'Association Scène Nationale de Cherbourg-Octeville – Le Trident, joint en annexe 3,

- la convention triennale 2012-2014 de partenariat de l'Association Le Bazarnaom (structure de mutualisation), jointe en annexe 4,

Diffusée le :

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-11 bis

sur le Développement Numérique du Territoire : convention de partenariat VIKMAN

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS ayant donné pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE,
Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,

Diffusée le :

Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche autour du réseau régional VIKMAN ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - la convention correspondante, jointe en annexe,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-12 bis

sur le Développement Numérique du Territoire : pour la création d'un centre de ressources pour la formation multimodale

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS ayant donné pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE,
Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,

Diffusée le :

Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le principe et la démarche de développement d'un centre de ressources pour la formation multimodale, selon le planning de développement des différents services joint en annexe ;

- de retenir comme principes fondateurs de ce centre de ressources :

- la co-production par les membres, la mutualisation de l'expertise,

- un ciblage « acteurs publics » dans un premier temps, puis l'ouverture, dans un deuxième temps, sur la sphère privée des acteurs de la formation et de l'emploi ;

- d'approuver la demande de financement FSE de 291 000 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 12-13 bis

sur le tourisme : Aide à l'ingénierie territoriale dans le tourisme

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS ayant donné pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE,
Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,

Diffusée le :

Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Alain TOURRET, en charge des coopérations internationales et interrégionales, du tourisme et de la réunification,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter, conformément aux dispositions présentées dans l'annexe jointe, le dispositif d'intervention en faveur de l'ingénierie territoriale dans le tourisme ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-14 bis

sur l'agriculture : nouveau dispositif « Aides aux investissements des Entreprises de Travaux Agricoles »

Réunion du 2 FEVRIER 2012

Réuni le JEUDI 2 FEVRIER 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS ayant donné pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Léone BESNARD,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Annie ANNE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Véronique LOUWAGIE,
Brigitte LUYPAERT,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,

Diffusée le :

Yanic SOUBIEN ayant donné pouvoir à François DUFOUR,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN,
Didier VERGY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu François DUFOUR, en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le nouveau dispositif « aide aux investissements des entreprises de travaux agricoles », tel que décrit dans l'annexe 1 jointe, ainsi que les documents administratifs liés à la mise en œuvre de ce dispositif, à savoir :

- l'appel à projets 2012 joint en annexe 2,
- le formulaire de demande joint en annexe 3,
- la notice d'information jointe en annexe 4 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR